

juin 2023

**Note d'information sur l'avancement de l'enquête
relative à la Chute d'un camion Benne sur les voies ferrées
à Saint-Chamond (Loire) le 2 juin 2022**

Avertissement :

L'enquête technique du BEA-TT n'est pas terminée.

Cette note s'inscrit dans une démarche visant à informer de l'avancement de l'enquête technique et à annoncer dès que possible aux entités concernées les premières orientations préventives.

Elle s'appuie sur des éléments encore partiels.

Le jeudi 2 juin 2022 à 8 h 30, à Saint-Chamond, un camion-benne tombe du boulevard de Fonsala sur les voies SNCF, après être sorti de sa voie de circulation normale juste avant le pont-route. Dans sa chute de plus de 9 mètres, il a arraché les caténaires, provoquant un défaut d'alimentation électrique pour les trains sur les deux voies.

Le conducteur du camion, âgé d'une trentaine d'années, n'a été que légèrement blessé et a pu s'extraire seul du véhicule accidenté.

Aucun train ne circulait à proximité au moment de la chute du camion. Celui-ci, en mettant à terre la caténaire, a entraîné une disjonction de l'alimentation électrique 1 500 V continu. De plus, la benne métallique a activé les circuits de voie (dispositifs de détection des circulations ferroviaires) protégeant le véhicule de l'arrivée en vitesse d'une éventuelle circulation ferroviaire.

La courbe précédant l'ouvrage de franchissement des voies par le boulevard de Fonsala présente deux rayons de courbure successifs, le second étant inférieur au premier. Le camion est entré dans la courbe avec une vitesse supérieure à la vitesse autorisée en agglomération. Il est très probable que la cause principale de l'accident réside dans cet excès de vitesse, sans que les explications de l'erreur de conduite soient évidentes. Le camion est sorti de sa trajectoire pour monter sur le trottoir intérieur, à 20 m de l'ouvrage.

Le tablier de l'ouvrage est équipé d'un chasse-roue. Mais il n'existe aucun dispositif équivalent de part et d'autre de l'ouvrage ? C'est une faille de sécurité et un facteur contributif de l'accident.

La veille menée par le BEA-TT montre que d'autres accidents de même nature mettent en exergue des fragilités de sécurité des ouvrages existants de franchissement des voies ferrées vis-à-vis des chutes de véhicules routiers sur les voies ferrées. Dans ces conditions le BEA-TT a décidé de mener une étude des systèmes de protection des ouvrages existants sur un sous-ensemble du réseau ferré national, vis-à-vis des chutes de véhicules routiers.

Le projet de rapport d'enquête est en cours de rédaction, incluant cette partie étude qui n'est pas encore aboutie. Le rapport final sera publié avant la fin 2023, en tenant compte des résultats de cette étude.

--- OOO ---